

Comité technique des services judiciaires du 30 Mars 2015

Monsieur le directeur des services judiciaires,

Ce premier comité technique 2015 s'ouvre sur l'année de la chèvre pour la communauté chinoise. La chèvre ... On aurait pu rêver meilleure symbolique pour 2015, tant les expressions « être pris pour une chèvre » ou « tourner chèvre » n'annoncent rien de bon.

Le point de vue de l'astrologie chinoise, n'est guère meilleur. Avec un animal placide, gentil, au caractère doux et facile, mais aussi désinvolte, hésitant et capricieux, on nous annonce une année où « on doit s'attendre à tout et surtout à l'inattendu » avec « des coups de théâtre (qui) se produiront à longueur de mois, de semaine et même de jour ». Comprenez dès lors nos inquiétudes sachant les échéances importantes qui nous attendent en 2015 devant un présage rendant l'avenir aussi incertain.

L'année 2015 sera marquée par la mise en application du protocole avec la mise en œuvre des nouvelles mesures statutaires à compter du second semestre. Nous voulons une application en juillet car de nombreux collègues attendent notamment pour ceux concernés par un départ à la retraite.

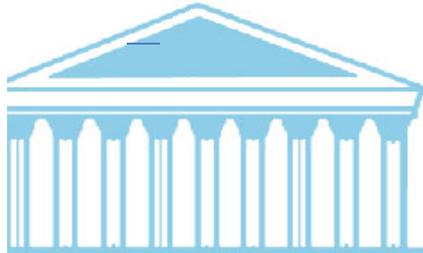
Les expérimentations actuellement en cours dans les juridictions pilotes vont se poursuivre pour le GAM et le SAUJ. Nous souhaiterions rappeler qu'il est indispensable pour que cela réussisse que les greffiers effectuent leur fonction de greffier et ne commencent pas comme c'est déjà le cas par faire le travail des magistrats (en autre signature des réquisitions d'extraction).

Des expérimentations nouvelles vont se mettre en place dont le conseil de juridiction, quelles sont les cours d'appels retenues car il n'y a eu aucune transparence à ce sujet ?

La réouverture des juridictions supprimées par la carte judiciaire aura marqué notre année 2014. Hélas, pour certaines la situation est dramatique et nous souhaitons vous interpeller sur l'état de souffrance dans lequel se trouvent tous nos collègues :
Pour exemple :

- La chambre détachée de Dole : effectif insuffisant, reprise de données informatiques non effectuée (divorce),
- Le TGI de Saumur : délégation de la greffière chef de greffe du CPH une journée par semaine alors que la collègue est seule puisque l'adjoint a eu sa mutation.
- Le TGI de Tulle : effectif insuffisant, personnel limite burn out, magistrats qui hurlent sur les fonctionnaires.
- Le TGI de St Gaudens : avant fermeture 17, aujourd'hui 11...

En synthèse, si beaucoup de bruits a été fait lors des réouvertures du fait de l'impact médiatique,



Un syndicat qui nous rassemble, un syndicat qui nous ressemble.

nos collègues ont aujourd'hui le sentiment de ne pas être entendus, d'être non pas les « chèvres » mais les « dindons de la farce ». A peine 6 mois de réouverture et certains collègues souhaitent en partir le plus rapidement possible.

Des nouveautés donc. Des attentes aussi pour nos collègues qui observent que leurs conditions de travail sont toujours plus menacées par plus de masses. Les données ETPT (qui sont loin de faire l'unanimité), sont impuissantes à mesurer la qualité ni même véritablement la charge de travail et ne peuvent tenir lieu de réponses satisfaisantes de nature à calmer les inquiétudes de nos collègues.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à regarder le plan de localisation des effectifs et faire le calcul. Par un savant tour de passe passe alors que vous n'avez de cesse de nous dire que nous sommes favorisés par rapport à d'autres ministères, nous avons perdu 111 emplois sur les 6 dernières années. Vous nous rétorquerez que 1127 emplois de greffiers ont été créés or 1113 emplois d'agents ont été supprimés pour être transformés. Mathématiquement il n'y a eu que 14 créations pures d'emplois. Nous pouvons en être fiers !!

Quel talent de magiciens que tous nos ministres de la justice ! 63 postes sont partis pour les juridictions de Mayotte, pour la création de nouvelles juridictions qui n'existaient pas !! En 6 ans, Mayotte est passé du statut de collectivité locale à celui de département français, il a donc fallu créer des postes de fonctionnaires pour remplacer les agents contractuels. Ce solde positif national de 14 emplois est donc à relativiser compte tenu de ces créations de nouvelles juridictions.

Comme vous le savez, l'année 2014 a été socialement très agitée, avec un Printemps des greffes qui n'a reçu qu'une satisfaction très imparfaite des revendications des greffiers. Les attentes de nos collègues sont donc importantes s'agissant d'un protocole aux avancées certaines mais encore minimalistes pour donner aux greffiers le sentiment complet de la reconnaissance professionnelle qu'ils méritent.

Les greffiers attendent et espèrent beaucoup pour cette année et s'il doit y avoir de l'inattendu, espérons au moins qu'il sera positif !

Sophie GRIMAULT

Jean Jacques PIERON